



Fournisseurs, Distributeurs, Négociants...
Pour accélérer la transition vers une filière plus durable et résiliente,
l'Association Vignerons en Développement Durable
créée le 1^{er} réseau pour la RSE dans la filière vin



Aux origines, un collectif de producteurs investis dans une démarche RSE de la vigne au verre

Créée en 2010, l'Association Vignerons en Développement Durable regroupe aujourd'hui 6000 vignerons et salariés répartis sur 8 régions viticoles et représentants 90 AOP en France.

Depuis 10 ans, l'Association n'a eu cesse d'accompagner les actions de ses producteurs dans une démarche globale de développement durable et de promouvoir le premier label RSE de la filière vin en France, récemment devenu "Vignerons Engagés".

Elle fut à l'initiative des [Rencontres Vignerons Engagés](#), véritable RDV vin et RSE réunissant chaque année tous les métiers de la filière pour répondre aux enjeux de durabilité en alliant concertation, partage et convivialité. L'objectif n°1 : donner aux participants des outils pour poser les bases de la filière viticole de demain. Qualité de vie au travail, couverts végétaux, relations aux voisinage et ancrage territorial, économies d'eau et d'énergie, résidus dans les vins, éco-conception et ré-emploi des bouteilles, ... autant de sujets abordés à cette occasion.

Après-covid : la volonté de construire de nouveaux modèles plus durables avec tous les maillons de la filière

Bien qu'elle n'épargne personne, la crise sanitaire a démontré combien la RSE est un atout pour les entreprises pendant la crise. Une illustration parmi d'autres : « *grâce à un dialogue social performant et récurrent, nous étions prêts à attaquer le confinement avec une semaine d'avance* » explique Philippe Hebrard, Directeur des Caves de Rauzan.

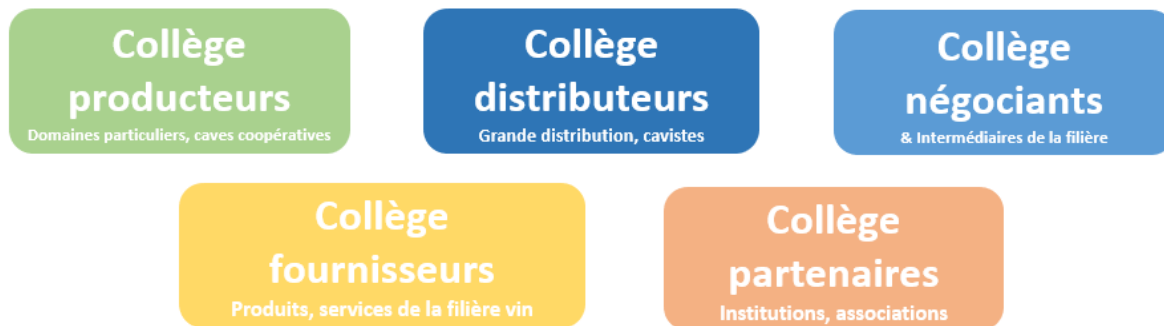
Aujourd'hui, à l'occasion des 10 ans du label et parce que la crise sanitaire actuelle montre plus que jamais la nécessité de bâtir des modèles vertueux résilients, ses membres producteurs souhaitent **aller plus loin dans la logique de construction de durabilité au sein de la filière.**

Il est à présent évident que l'émergence de solutions durables ne se fera qu'avec la **pleine implication de l'ensemble des acteurs, de l'amont à l'aval. C'est pourquoi, afin de permettre cette mise en lien et pour devenir un lieu d'échange et de créations de modèles plus durables, l'Association ouvre aujourd'hui de nouveaux collèges.**

- Acteurs de l'amont (fournisseurs de machinisme, intrants, équipements viticoles, matières sèches, matériel de cave, de chai, matériel œnologique, etc.)
- Prestataires de services, conseil technique, stratégique, commercial, etc.
- Distributeurs (grande distribution, magasins spécialisés, cavistes)

- Négociants et intermédiaires de la filière vin
- Institutionnels, Associations, partenaires...

Les membres de l'Association



Pour un fonctionnement collaboratif

Si ces modifications sont d'ores et déjà actées dans les Statuts de l'Association, le fonctionnement de ces nouveaux collèges reste à co-construire. L'idée est dans un premier temps de reproduire le fonctionnement déjà en place avec la vie de nombreuses commissions producteurs se réunissant tous les 3 mois environ. L'idée sera là de mixer les différents collèges au grès des projets pour accélérer le développement des idées.

Pascal Duconget, Président de l'Association et Directeur Général de Rhonéa précise : « Pour être membre de l'Association, chaque personne morale ou entité devra respecter et agir en faveur des 4 piliers, mais également respecter les valeurs qui fédèrent aujourd'hui les membres producteurs : **RESPECT, RESPONSABILITÉ, HUMANITÉ, HONNÊTETÉ, INNOVATION, VISION GLOBALE, SOLIDARITÉ**. Nous avons formalisé les engagements inhérents à chaque membre dans des Contrats d'Engagements. »

Prochain RDV : Assemblée Générale le 18 juin

Plusieurs structures sont d'ors et déjà en contact avec l'association. Fournisseurs d'intrants organique, d'équipements de chai plus écologiques, d'équipements de taille ergonomique, de valorisation de l'ancrage territorial, solutions d'économies d'eau et d'énergie... les premières adhésions seront étudiées par le Conseil d'Administration le 18 juin.

A PROPOS DU LABEL VIGNERONS ENGAGÉS

Le label Vignerons Engagés s'appuie sur un cahier des charges exigeant et une vision globale bâtie sur 4 piliers fondamentaux. Son cahier des charges est audité et évalué tous les 18 mois par AFNOR, un organisme de contrôle indépendant. Il s'appuie sur la norme ISO 26000, référence internationale pour le développement durable et la RSE.

Il repose sur 4 piliers principaux qui sont :

- Agir pour l'environnement,
- Garantir une qualité de la vigne au verre,
- Soutenir le territoire et le patrimoine local,
- Offrir le juste prix pour le consommateur et le producteur.



CONTACT & RENSEIGNEMENTS :

Association Vignerons en Développement Durable
Iris Borrut – iris.borrut@vignerons-engages.com - 07 81 43 43 90